Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 022-212201990-20251219-20250078-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PLEUMEUR - GAUTIER

L'an Deux Mille Vingt Cinq
Le dix-neuf décembre à vingt heures
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de
Mr GOURONNEC Pierrick, Maire

DATE DE CONVOCATION **12 décembre 2025**	
NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE	15
PRESENTS	12
VOTANTS	14

Etaient présents :
Monsieur GOURONNEC Pierrick, Monsieur RENAUD François, Monsieur LE MOULLEC Frédéric, Monsieur JANVIER Jean-Yves, Madame L'AUBIN Marie-Renée, Monsieur MALLEDAN Pierre-Yvon, Monsieur TERRIEN Yannick, Madame CLENET Véronique, Monsieur LE GUEN François, Monsieur LE ROUZES Benoît, Madame BOURDOISEAU Sindy, Madame LE TIRANT Christine

Procurations :
Madame CARVENNEC Marie-Hélène donne procuration à CLENET Véronique
Madame DIONNOT Valérie donne procuration à LE TIRANT Christine

Absents :
Madame NICOLAS Adeline

Formant la majorité des membres en exercice.
Madame CLENET Véronique est nommée secrétaire de séance.

BUDGET COMMUNE : CONSULTATION POUR LEVER L'EMPRUNT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le budget principal,

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :
Dans l'attente du versement des subventions qui interviendront à la fin du chantier du rénovation du Foyer Municipal, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'interroger les organismes bancaires afin de contracter un emprunt court terme sur le budget annexe commerce :

- 250 000,00 €
- 12 mois

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 022-212201990-20251219-20250078-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- **D'autoriser Monsieur le Maire à interroger les organismes bancaires afin de contracter un emprunt court terme sur le budget principal :**
  - **250 000,00 €**
  - **12 mois**
- **D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes pièces et actes nécessaires à la réalisation de l'opération.**

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus,
Pour copie certifiée conforme et exécutoire,

Le Maire,
Pierrick GOURONNEC

